

EXTRAIT du REGISTRE  
des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés :

31

Nombre de votants :

31

Date de convocation :

3 décembre 2024

Date d'affichage de la  
liste des délibérations :

12 décembre 2024

**Objet : Budget  
Principal 2024 -  
Décision modificative  
n°3**

L'AN deux mille vingt-quatre, le 9 décembre le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 3 décembre, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Salle Attiret Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

**PRESENTS :**

M. BALLET, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, Mme CHAMPEL, MM. CHASSAING, DESMARETS, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mme GRENET, M. HEBERT, Mme LAFOND, M. LARRAUFIE, Mmes LYON, MACHANEK, MEGRET, M. MONNET, Mmes NIORT, PIRES-BEAUNE, MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mmes STORKSEN, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

**ABSENTS :**

Mme Elodie ACKNIN, Conseillère Municipale Déléguée  
*absente*

M. Michel BAGES, Conseiller Municipal  
*a donné pouvoir à Mathéo HEBERT*

M. Jean-Michel DE ROCQUIGNY, Conseiller Municipal  
*a donné pouvoir à Pierre DESMARETS*

Mme Virginie MOURNIAC-GILORMINI, Conseillère Municipale Déléguée  
*a donné pouvoir à Véronique FEUERSTEIN*

Mme Sandrine ROUSSEL, Maire-Adjoint  
*a donné pouvoir à Pierre CHASSAING*

M. Mickaël SEMANA, Conseiller Municipal Délégué  
*a donné pouvoir à Pierre PECOUL*

Mme Géraldine TOVAR, Conseillère Municipale  
*absente*

<> <> <> <>

**Secrétaire de Séance : Rémy BALLET**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 9 DECEMBRE 2024**

**QUESTION N° 25**

**OBJET : Budget Principal 2024 - Décision modificative n°3**

**RAPPORTEUR : Evelyne VAUGIEN**

**Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire »  
qui s'est réunie le 21 novembre 2024.**

Il s'agit de la 3ème décision modificative (DM) de l'année relative au budget principal présenté le 5 février 2024. La première DM a été présentée le 8 avril 2024 et la seconde le 7 octobre 2024.

**INVESTISSEMENT**

En **DEPENSE** - Cette troisième DM est l'occasion de réaliser certains ajustements notamment au vu du déroulement des travaux.

En effet, les études et programmation sur les projets suivants : renaturation Pré Madame, OPERA et Comptoir Solidaire avancent plus rapidement que prévu et il convient de créditer ces lignes pour pouvoir régler les factures.

Des travaux réalisés par la Commune de Saint Beauzire sur le territoire communal ont fait l'objet d'un fonds de concours : il convient de créditer cette ligne.

D'autres projets 2024 vont se réaliser au cours de cette fin d'année avec notamment la notification d'attribution de marché pour l'achat de véhicules.

Concernant le foncier, il convient de prévoir les crédits nécessaires pour l'acquisition de parcelles nues et parcelles construites suite à délibérations au cours de l'année 2024.

Enfin, les travaux concernant l'Autorisation de Programme (AP) Jean Rostand ont avancé plus vite que prévu : les crédits de paiement votés sur 2024 ne suffisent pas, il faut abonder à hauteur de 63 336,38 € pour permettre le règlement des dernières factures. L'AP fait l'objet d'un rephasage de la répartition des crédits de paiements.

Toutes ces lignes sont abondées depuis des lignes non consommées telles que : le remboursement du capital des emprunts, les travaux d'éclairage public, les grosses réparations de voirie et les travaux exécutés pour le compte de tiers et par le biais d'un virement de la section de fonctionnement.

En **RECETTE** – un virement de la section de fonctionnement de 149 604 € permet de rééquilibrer les lignes surconsommées et permet de diminuer la ligne de recours à l'emprunt de 36 663,12 €.

# COMMUNE DE RIOM

## FONCTIONNEMENT

En **DEPENSE** - Les biens amortissables achetés en 2024 doivent faire l'objet d'un amortissement dès leur mise en service (au prorata temporis). Au vu des acquisitions réalisées sur cet exercice, il convient d'abonder la ligne de dotations aux amortissements de 1 924,90 € afin de pouvoir passer les écritures d'amortissement.

En **RECETTE** - Des recettes non prévues ou sous évaluées au BP 2024 ont été comptabilisées à hauteur de 149 604 € permettant ainsi, en dépense, de faire un virement à la section d'investissement du même montant.

## INVESTISSEMENT

Article	Chapitre	Opé	LC	Libellé	Montant
2031	20		34685	études et programmation OPERA	60 000,00 €
2031	20		34686	études et programmation Comptoir Solidaire	16 109,89 €
2031	20		35789	concertation renaturation Pré Madame	9 120,00 €
2041412	204		21161	subvention équipement communes	22 693,29 €
2111	21		15518	acquisition parcelles nues	73 722,13 €
2138	21		21165	acquisition bien immo construit	26 892,70 €
21828	21		1111	acquisitions véhicules	53 283,15 €
2312	23		35841	travaux VRD Jean Rostand	12 064,00 €
2312	23	APJR	35818	aménagement parvis JR	187,57 €
2312	23	APJR	35856	aménagement parking JR	63 149,31 €
2316	23		17883	restauration œuvres art	8 420,00 €
1641	16		10529	remboursement capital des emprunts	-101 131,40 €
2315	23		2055	éclairage public	-59 490,87 €
2315	23		1113	grosses réparations de voirie	-60 153,99 €
45412	454201		35854	travaux exécutés pour le compte de tiers	-10 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>					<b>114 865,78 €</b>
28158	040		8487	dotation aux amortissements matériel technique	500,00 €
281841	040		35883	dotation aux amortissements mobilier écoles	23,00 €
281848	040		6831	dotation aux amortissements mobilier	790,00 €
28041512	040		21138	dotation aux amortissements	611,90 €
021	021		8165	virement de la section de fonctionnement	149 604,00 €
1641	16		10530	emprunts	-36 663,12 €
<b>TOTAL RECETTES</b>					<b>114 865,78 €</b>

# COMMUNE DE RIOM

## FONCTIONNEMENT

Article	Chapitre	Opé	LC	Libellé	Montant
6811	042		1534	dotations aux amortissements	1 924,90 €
023	023		8147	virement section investissement	149 604,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>					<b>151 528,90 €</b>
6419	013		808	remboursements IJ	39 000,00 €
6419	013		13135	remboursements divers charges de personnel	2 350,00 €
6419	013		17891	remboursements IJ CPAM	2 250,00 €
70323	70		6881	redevances commerçants et taxis	6 471,00 €
7062	70		712	droits entrée régie culture abonnements	9 783,00 €
7062	70		730	redevances et droits EAP	6 200,00 €
7066	70		771	participation familles accueil perisco	1 924,90 €
7066	70		6789	participations familles ALSH	5 000,00 €
7067	70		6780	participations familles cantine	39 800,00 €
7083	70		32591	locations matériel logistique	750,00 €
70878	70		6781	remboursement frais de repas écoles	29 000,00 €
747888	74		35928	participation sponsors frénésies	9 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>					<b>151 528,90 €</b>

**Le Conseil Municipal est invité à :**

**- approuver les modifications budgétaires décrites ci-dessus relatives au budget principal.**

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE**

**Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.**

**Pour extrait conforme.**

**RIOM, le 9 décembre 2024**

**Le Maire,**

*signé*

**Pierre PECOUL**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Riom (23 rue de l'Hôtel-de-Ville, BP 50020 63201 Riom Cedex), étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).*

Accusé de réception en préfecture  
063-216303008-20241209-DELIB241225-BF  
Date de télétransmission : 17/12/2024  
Date de réception préfecture : 17/12/2024

**RIOM**